|  |  |
| --- | --- |
|  entete 02.jpg | **REUNION DU BUREAU****mardi 12 décembre 2017** |

PRESENTS : P.GUDIN, JP TRIFFAULT, JP LEIZOUR, JC GOMBAULT, J CHASLINE, B MATHIEU, J VAN BELLE, JL BLANCHARD, N BEAUD HUY, M BONIN, C BEURIENNE

EXCUSES : A LAMOUREUX (POUVOIR JC GOMBAULT), C FROMENTIN, M SAVOURE, LEJEUNE, E BLIN (POUVOIR M BONIN)

**ORDRE DU JOUR**

ELECTION du BUREAU et du PRESIDENT (suite à la démission de JC GOMBAULT de la PRESIDENCE de l’association)

REORGANISATION DU CONSEIL D’ADMINISTRATION

QUESTIONS DIVERSES

1. **PRESIDENT**: JL BLANCHARD sollicité pour le poste de président, et en l’absence d’autre candidat est élu à l’unanimité.
2. **NOUVEAU BUREAU**

PRESIDENT : JL BLANCHARD

V. PRESIDENTS : P GUDIN - JP TRIFFAULT - JP LEIZOUR - M SAVOURE LEJEUNE - C FROMENTIN

TRESORIERE : M BONIN

TRESORIER ADJOINT : JC GOMBAULT

SECRETAIRE : N BEAUDHUY

SECRETAIRE ADJOINT : J VAN BELLE

MEMBRES : C BEURIENNE - E BLIN - J CHASLINE - B MATHIEU - A LAMOUREUX

1. **INFORMATIONS DIVERSES**

NOMBRE ADHERENTS 2017 : 74 à ce jour

P. GUDIN informe le conseil d’administration sur le prix des analyses atmosphériques : la pose et le suivi de 9 capteurs à l’année coûtent environ 37 000€.

Lecture du courrier de J. VAN BELLE à l’INERIS et de la réponse reçue. (Annexe)

1. **ANNEXE**

Courrier envoyé à l’INERIS :

*Bonjour Monsieur*

*Je m'appelle Jacques Van Belle. Je suis 1er adjoint de la commune de St Lyé  La Forêt (Loiret).*

*A ce titre je suis préoccupé par la qualité de l'air que respirent les habitants de la commune et en particulier les 110 enfants de l'école.*

*Le centre bourg est sous les vents dominants de la Beauce et aussi sous les vents d'un centre d'enfouissement de déchets ultimes situé au sud-puest de la commune (déchets réputés être non dangereux).*

*Par le biais d'une association (l'APENO) qui se préoccupe aussi de la qualité des eaux des nappes phréatiques et dans laquelle siègent des représentants de la commune, nous avons accès à des réunions de suivi de l'activité de ce site.*

*Une torchère brûle les résidus volatils des liviviats et les restes liquides sont envoyés en station d'épuration.*

*Lors de ces réunions il est affirmé par le gestionnaire de site que toutes les mesures faites, aussi bien sur l'air autour du site que sur les eaux ruisselant jusqu'au fossé, donnent des résultats conformes aux normes.*

*Néanmoins tous les habitants peuvent constater en passant devant le site, bordé par la départementale 97 qui va d'Orléans à Neuville aux Bois, que des odeurs très désagréables se dégagent régulièrement de ce site et vont jusqu'à la commune quand les vents sont orientés correctement.*

*Je sais bien que la dangerosité n'est pas forcément liée au caractère désagréable de l'odeur, ni l'inverse d'ailleurs.*

*Certes des mesures sont faites comme partout par  des organismes officiels qui nous rassurent sur la qualité de l'air que nous respirons, mais ces mesures sont faites selon un maillage très large qui ne correspond pas aux conditions locales.*

*Des mesures sont faites localement mais sur le site lui-même et sous le contrôle de l'exploitant qui communique ce qu'il veut bien.*

*Loin de moi l'idée de voir systématiquement le mal partout mais il y a tout de même assez de cas éloquents de "manipulations" des chiffres pour qu'il soit légitime de se poser la question de savoir si on peut aveuglément croire tout ce que publie le gestionnaire du site, sans analyses contradictoires.*

*C'est pourquoi, après le long préambule que je vous ai infligé et dont je vous prie de bien vouloir m'excuser, ma question est simple:*

*Est-il envisageable d'installer un réseau de capteurs et d'en exploiter nous-mêmes les résultats, au besoin avec une aide extérieure indépendante, sachant que ces mesures ont été demandées à LIGAIR qui a décliné l'offre, arguant du fait que cet organisme les fait pour l'exploitant du site.*

*Quelle que soit votre réponse je vous remercie par avance d'avoir prêté attention à ce long mail.*

*Je vous prie aussi de m'excuser pour l'envoi précédent incomplet.*

*Cordialement, Jacques Van Belle*

Réponse reçue :

*Bonjour M. VAN BELLE,*

*Nous vous invitons à vous rapprocher de votre DREAL, si possible de l’inspecteur des installations classées qui suit ce site industriel, pour lui faire part de vos remarques, observations et inquiétudes. Ce site industriel peut tenir chaque année une commission de suivi de site, auquel le collège des représentants des mairies est normalement inclus. C’est le lieu de partage et d’échange des données de surveillance environnementale.*

*En fonction des conclusions de vos échanges, il pourra être possible de faire ajouter à la surveillance en cours un emplacement représentatif de l’exposition des habitants de votre village. L’analyse et l’interprétation des résultats sont potentiellement transmis à la DREAL, qui peut se porter garante des conclusions qui en sont tirées.*

*En espérant que cela réponde à vos attentes.*

*Cordialement*